



1> Emprunter à gauche de l'église le Cami de Horgues. Suivre la route à droite sur 100 m puis prendre à gauche le Chemin de Junca. Parvenir à un carrefour.

2> Emprunter le chemin à droite. Il progresse vers le nord puis s'oriente à l'est et atteint un embranchement au milieu de prairies : prendre à gauche puis à nouveau à gauche et descendre jusqu'au ruisseau de Louet Darré. Le franchir sur une passerelle et remonter en face pour rejoindre une route.

3> La suivre à gauche sur 600 m puis, après une ferme, prendre le chemin à droite. Après une longue ligne droite, il effectue un virage à gauche. Continuer tout droit sur environ 1 km puis prendre à droite vers le lac du Louet. Parvenir à un embranchement (4).

> **En prenant à droite, possibilité de raccourcir l'itinéraire, sans faire le grand tour du lac. On rejoint alors l'itinéraire principal au point 5.**

4> Prendre à gauche et suivre la rive du lac jusqu'au barrage. Le franchir puis emprunter le chemin à droite (barrière) : poursuivre longuement le long du lac. Atteindre un embranchement (5).

## Le Lac du Louët

La retenue collinaire du Lac du Louet, créée par le barrage sur la Carbouère, et portée à 5,2 millions de m<sup>3</sup> en 1997, alimente l'irrigation des cultures locales et renforce les débits de l'Adour avec un volume réservé de 2 millions de m<sup>3</sup>.



### > La variante débouche ici

5> Monter par le chemin à gauche et continuer jusqu'à une route. La suivre à droite puis, après un virage à 90°, la quitter pour aller à gauche. Suivre le goudron sur 100 m puis prendre le chemin à droite. Le suivre longuement au milieu des champs. Laisser 2 chemins à droite puis emprunter le troisième. Continuer sur 500 m puis prendre à gauche. Longer des habitations et déboucher sur une route.

6> Continuer en face sur le goudron. Au calvaire, prendre à gauche le Cami de la Poutje ; après 80 m, rester à droite et poursuivre jusqu'à l'extrémité de la rue. A l'embranchement, aller à droite puis en face pour rejoindre par le Chemin de l'église le parking.



## L'église de Séron

Datée du début du XV<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Michel de Séron, posée avec son cimetière au sommet d'une motte entourée d'un fossé, ne ressemble pas aux autres églises. De forme rectangulaire avec un chevet plat, le bâtiment frappe par sa verticalité très développée (11 mètres de haut pour seulement 17 mètres de long). Des encadrements de fenêtres murées et d'une archère se distinguent sur les façades. Il s'agit en fait d'un château médiéval réutilisé. Cette transformation du château en église semble dater de la Guerre de Cent Ans avec l'Angleterre. Des traces de peintures murales subsistent entre la voûte de l'église et la charpente. Un trésor d'un millier de pièces de monnaie en argent, frappées à Morlaàs au XI<sup>ème</sup> siècle, a été découvert près du cimetière. Quand et pour quelle raison ces deniers ont-ils été enterrés là ? L'église ayant été incendiée par l'armée réformée de Montgomery en 1569 (voir page 4), c'est en 1845 que le clocher prend l'aspect et la forme qu'on lui connaît aujourd'hui...

Pour en savoir plus :  
<http://agmauran.pagesperso-orange.fr/seron.htm>

Départ : Séron

**P** Parking  
Église ou mairie

